

Année scolaire : 2024 / 2025







ATTESTATION DE STAGE

à remettre au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL	
Nom ou Dénomination sociale : Isinet Informatique	
Adresse: 53 rte de la Mezerine - 69220 Belleville	
² ···04·74·06·29·72·	
Certifie que	
LE STAGIAIRE	
Nom: Lemes Prénom: Valentin Sexe: F M \overline Né(e) le ? 18 10212005 Adresse: 80 rue du Beaugolais 69460 St theme des Ourlières	
≈07 67566978 mél: valentin lanes O @ gandil-com	
ETUDIANT EN (intitulé de la formation ou du cursus de l'enseignement supérieur suivi par le ou la stagiaire) :	
Bto STO option STSR	
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :	
Business School Votre Dame	
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études	
DUREE DU STAGE :	
Dates de début et de fin du stage : Du . 6 janvier Au . 14 Genrien 2.025	
Représentant une durée totale de semaines	
La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.	
MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSEE AU STAGIAIRE	
Le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de 0 ; 00 €	
L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la sécurité sociale (code de	FAIT A Belleville LE4/03/2025 LE4/03/2025 CACHET, Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil
la sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation artD.124-9).	53 rie de la Mazerine 69220 BELLE VILLE courriel: Contaggisiainet fr 3 Tél: 04,74,05,29,72 Siret: 5381952980039 APE: 9511Z TVa Intra: FRS1 538 195 298 S.A.S au capital de 101000 euros